



Rentrée scolaire :

Le SNUDI-FO au côté des personnels pour défendre toutes les revendications !

Les lamentables et délétères tentatives du ministre (interdiction de l'abaya, expérimentation du port de l'uniforme...) pour camoufler les conditions dans lesquelles se déroule cette rentrée scolaire ont fait long feu.

Dans le cadre des 2.000 suppressions de postes d'enseignants décidées par le ministre Ndiaye et confirmées par le ministre Attal, les fermetures de classes se poursuivent.

Dans le Val-de-Marne, l'IA-DASEN décide brutalement 20 nouvelles fermetures de classes lors du CSAD alors que les effectifs sont déjà surchargés. En Haute-Loire, deux nouvelles fermetures de classes se rajoutent aux 12 déjà effectuées avant les congés d'été. Dans la plupart des départements, des ouvertures de classes nécessaires sont refusées, les postes de remplaçants et d'enseignants spécialisés, notamment en RASED, manquent.

Ces mesures provoquent bien souvent la résistance des personnels et des parents d'élèves qui n'acceptent pas cette casse de l'Ecole publique. Dans l'Ain, l'école de Virignin, bloquée par les parents lundi 4 septembre et fermée par la grève totale des enseignants mardi 5 septembre, n'a pas encore réouvert : parents et personnels exigent l'ouverture immédiate de la 6^{ème} classe. Dans le Rhône, dès avant la rentrée, les parents d'élèves et enseignants de l'école de St-Didier sur Beaujeu se sont rassemblés devant la DSDEN mardi 29 août, obtenant la réouverture de la 3ème classe du village.

Défense de l'enseignement spécialisé, un statut pour les AESH, retrait de l'acte 2 de l'Ecole inclusive : conférence nationale le 17 novembre !

La rentrée, c'est aussi dans chaque département des centaines d'élèves pour certains toujours en attente d'AESH et pour d'autres de places en établissements sociaux ou médico-sociaux ou en ULIS : 1100 en Indre-et-Loire, 490 dans l'Hérault, 418 dans le Tarn... Et comme si cela ne suffisait pas, le président Macron annonce avec l'acte 2 de l'Ecole inclusive son intention d'en finir avec les établissements spécialisés !

Insupportable ! Partout Force Ouvrière sera à l'initiative de réunions départementales pour défendre l'enseignement spécialisé, combattre l'acte 2 de l'Ecole inclusive et préparer une conférence nationale le 17 novembre sur ces questions.

Les personnels n'acceptent pas les contre-réformes !

A quelques jours de la rentrée, le ministre Attal a publié le décret d'application de la loi Rilhac qui entend modifier profondément le rôle du directeur, avec des responsabilités s'apparentant de plus en plus à celles d'un chef d'établissement. La remise en cause de notre statut et du fonctionnement de l'Ecole publique devrait donc s'amplifier !

Ainsi, alors que rien dans leurs obligations règlementaires de service ne peut contraindre les personnels à organiser les évaluations d'école, les pressions des IA-DASEN pour les imposer se poursuivent. En Haute-Garonne, l'IA-DASEN prétend même imposer aux personnels une semaine de « formation » durant les vacances pour mettre en œuvre cette évaluation ! Inacceptable !

Mais les contre-réformes du ministre ne font pas recette. Dans les départements, le « pacte », comme le dispositif « Notre école faisons-la ensemble » font toujours l'objet d'un refus massif des enseignants. Nombre d'IA-DASEN exigent ainsi des IEN qu'ils fassent pression sur les personnels, et en premier lieu sur les directeurs, pour les contraindre à prendre part à la mise en œuvre de ces mesures.

Pire, le ministre voudrait que les personnels diffusent aux parents un flyer de propagande vantant notamment les mérites du « pacte » ! Une honte ! Le SNUDI-FO appelle les personnels à ne pas le diffuser !

L'heure est à la résistance !

Face à un président et un ministre qui entendent aller jusqu'au bout de la liquidation de notre statut, de l'aggravation de nos conditions de travail et de la remise en cause du fonctionnement même de l'Ecole publique, l'heure est à la résistance ! Le SNUDI-FO invite ainsi les personnels à se regrouper dans les écoles, dans les réunions syndicales afin de lister leurs revendications et de prendre, avec le syndicat, toutes les initiatives immédiates pour les faire valoir !

- **Arrêt des suppressions de postes et créations des postes nécessaires !**
- **Augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice !**
- **Retrait de toutes les contre-réformes s'attaquant à notre statut (loi Rilhac, évaluations d'écoles...) !**
- **Un statut de fonctionnaire et vrai salaire pour les AESH !**
- **Création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux ! Abandon de l'acte 2 de l'Ecole inclusive !**

Le SNUDI-FO invite les personnels à se syndiquer massivement à Force Ouvrière ! Se syndiquer, c'est le premier pas pour résister collectivement aux projets nuisibles de M. Attal et Macron !

Montreuil, le 7 septembre 2023